Communiqué de presse
Lyon, le 4 septembre 2019

Grand Âge et Autonomie

« Avant j'étais vieux »
Un spectacle musical plein d'humour et d'esprit pour aborder le bien vieillir ensemble

Atouts Prévention Rhône-Alpes, le groupement inter-régimes des caisses de retraite en Rhône-Alpes (Carsat Rhône-Alpes, MSA, Sécurité sociale des indépendants, Filieris et ANGDM) convie les retraités de la région à un spectacle musical autour du bien-vieillir.

Vieillir n'est pas une punition. C'est pourtant ce que croyait Pierre, un sexagénaire irascible embourbé dans ses habitudes de jeune retraité. Un atelier de "médiation pleine conscience" va faire basculer sa vie : sous les traits d'une jeune femme à l'allure débraillée, sa conscience s'invite dans son quotidien pour lui redonner goût à la vie. Finalement la vie de sexa n'aura jamais été aussi sexy !

Drôle et bienveillant, ce spectacle musical porte un regard tendre sur la difficulté d'accepter les années, loin des discours convenus et moralisateurs. « Avant, j'étais vieux... » aborde avec humour et légèreté un moment de vie sensible : le passage à la retraite. Cette belle production sur le thème du « bien-vieillir ensemble » allie à la fois des comédiens aux caractères bien trempés, des musiciens hors pair et une mise en scène professionnelle.

Infos pratiques

TROIS DATES, TROIS LIEUX
Lundi 23 septembre, à 14h30, Villefranche sur Saône
Mardi 24 septembre, à 14h30, Brignais
Mercredi 25 septembre, à 14h30, Tassin-la-Demi-Lune

ENTREE GRATUITE, SUR RESERVATION
Réservation sur le site www.avantjetaisvieux.fr ou par téléphone au 05 56 11 64 69 (avant le 13 septembre 2019)

Le projet

Ce spectacle est proposé par le groupement inter-régimes Atouts Prévention Rhône-Alpes : Carsat, MSA, Sécurité Sociale des Indépendants, Filieris et ANGDM

Cette tournée en Rhône Alpes est organisée avec le soutien des conférences des financeurs du Rhône et de la Métropole de Lyon, des villes de Tassin la Demi-Lune, Villefranche-Sur-Saône, Brignais, de l'IRCANTEC, de la CNRACL, de la Mutualité de la Fonction Publique, de la CAMIEG, de la Mutualité Française Auvergne Rhône-Alpes et de l'Agirc-Arrco. Après le succès de cet évènement à Rillieux-la-Pape en 2018, avec plus de 600 spectateurs, Atouts Prévention Rhône-Alpes a souhaité proposer cette représentation sur d'autres territoires en 2019. Ces moments forts seront l'occasion de présenter aux retraités les partenaires locaux et les activités proposées autour de chez eux, pour qu'ils puissent s'informer et bien-vivre leur retraite.

Les caisses de retraite de Rhône-Alpes engagées pour la prévention du bien vivre et du bien vieillir

Depuis 2013, Atouts Prévention Rhône-Alpes déploie sur les huit départements de Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon, une offre commune de prévention **visant à répondre de manière la plus harmonisée possible aux enjeux du vieillissement sur l'ensemble du territoire, quel que soit le régime de Sécurité sociale ou le département de résidence.**

Cela se traduit par des informations et des conseils pour bien vieillir, des actions de maintien du lien social, une offre attentionnée à destination des retraités fragilisés et des ateliers collectifs de prévention. Les ateliers couvrent 11 thèmes visant à informer et conseiller les retraités sur leur nouveau projet de vie à la retraite, à préserver leurs fonctions cognitives, à améliorer leur cadre de vie et à agir sur leur santé. Par ailleurs, Atouts Prévention Rhône-Alpes accompagne les résidences autonomie pour qu'elles proposent des actions de prévention aux résidents.

Une politique nationale dynamique en faveur du grand âge et de l'autonomie

En septembre 2018, le Premier ministre demandait à Dominique Libault de conduire une concertation et de faire des propositions de réforme pour une politique nouvelle du « Grand âge » en France. M. Libault a remis son rapport « Grand Age et Autonomie » en mars 2019, comportant 10 propositions clés pour « passer de la gestion de la dépendance au soutien à l'autonomie ».
Annoncée par le Président de la République en avril 2019, une réforme d'envergure est attendue à l'autonome 2019.

Par un communiqué de presse conjoint du 24 mai 2019, les Caisses de retraite - Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) et Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) ont salué la qualité de la concertation. **Le bilan des conférences des financeurs et le rapport « Grand âge et autonomie » ont mis en lumière l'apport, l'ingénierie et la pertinence des programmes de prévention de l'interrégime retraite** en direction des retraités fragiles. Fortes de cette reconnaissance, les caisses de retraite et leurs réseaux ont confirmé leur investissement en proximité sur tous les territoires au côté des départements, des collectivités locales, des agences régionales de santé et de tous les acteurs de l'âge pour favoriser le vieillissement actif et en bonne santé.

Contact presse :
Laure Désiré et Jean-Baptiste Massart – MSA Ain-Rhône
06 81 53 83 35 / 06 31 98 22 81
communication@ain-rhone.msa.fr